



CONSULTING
FORMATION

CURSUS DE PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DES FINANCES PUBLIQUES DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

**SERVICES FINANCIERS, BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES DE
L'ÉTAT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DES
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, EN CHARGE DE L'ÉLABORATION,
DU PILOTAGE ET DU SUIVI ADMINISTRATIF, FINANCIER,
BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE.**

**1 cursus complet de 4,5 jours de formation
décliné en 7 modules**



PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DES FINANCES PUBLIQUES DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

7 modules – Durée totale : 4,5 jours (32,5 heures)

Objectifs :

- * Permettre aux acteurs financiers, budgétaires et comptables des territoires d'Outre-mer de mieux intégrer les évolutions, les enjeux et les mécanismes financiers, budgétaires et comptables dans une logique d'approfondissement des connaissances et de partage des bonnes pratiques.
- * Accompagner les acteurs financiers, budgétaires et comptables afin de leur permettre de maîtriser les principes, les mécanismes d'élaboration et du pilotage budgétaire, de gestion des crédits AE-AP/CP dans une démarche de performance.
- * Permettre aux acteurs financiers, budgétaires, et comptables de mieux appréhender les enjeux du contrôle interne comptable et financier, du contrôle de gestion, et de l'analyse financière .

TARIF

2 300 € (non soumis à TVA)

Déjeuners pris en charge

INSCRIPTIONS

Date limite d'inscription:

Vendredi 29 mars 2024

Adresse d'envoi des bulletins d'inscription:

traore@ct-consultingformation.fr

MODULE 1

Finances publiques locales : Initiation à la M57

Durée : 1 jour

Date : lundi 15 avril 2024

Contenu :

8h30 : Accueil des participants

9h00 : Ouverture du séminaire

- * Présentation des experts
- * Présentation des participants
- * Présentation du programme du séminaire

9h30 : Début du module 1

I. Rappel du cadre de la gestion publique de l'Etat et des institutions de la Ve République

II. Les grands principes de la décentralisation, de la déconcentration et de la gestion publique locale

III. La performance de la gestion publique locale

IV. Le cadre budgétaire et comptable

V. L'exécution budgétaire

- * La comptabilité d'engagement
- * Les mouvements de crédits autorisés
- * L'exécution des crédits
- * Le titrage des recettes
- * L'exécution sur une régie de recettes et/ou d'avances

VI. Les relations entre l'ordonnateur et le comptable

VII. Le contrôle interne comptable et financier des collectivités territoriales

VIII. Le contrôle juridictionnel sur les collectivités territoriales

- * La nouvelle responsabilité des gestionnaires publics
- * La réorganisation de la Cour des comptes

17h00 : Fin de la journée

MODULE 2

Gestion des autorisations d'engagement, des autorisations de programme et des crédits de paiement : AE – AP/CP

Durée : 1/2 jour

Date : Mardi 16 avril 2024 (matin)

Contenu :

8h30 : Début du module 2

I. Cerner le cadre et le contexte général de la gestion des crédits en AE-AP/CP

II. Identifier les préalables à une gestion des crédits en AE(AP)/CP

- * La mise en place d'un règlement financier et d'une prospective budgétaire
- * Les principes et méthodes de budgétisation en AE-AP/CP
- * La construction de son architecture budgétaire en AE-AP/CP

III. Le contrôle interne sur le déploiement de la pluri-annualité au sein d'une collectivité territoriale

- * L'intérêt de la documentation d'un règlement financier sur la pluri-annualité
- * L'organigramme fonctionnel, la cartographie des risques et le plan d'action associé
- * La cartographie du circuit interne de la programmation et de la dépense annuelle et pluriannuelle

12h00 : Déjeuner

MODULE 3

Fonctionnement du budget de l'Etat – La gestion des AE et CP

Durée : 1/2 jour

Date : Mardi 16 avril 2024 (après-midi)

Contenu :

13h00 : Début du module 3

I. Les finances publiques dans les institutions de la Ve République

- * Le « rééquilibrage des pouvoirs » entre l'exécutif et le législatif
- * La nouvelle structuration du budget général de l'Etat

II. La procédure budgétaire

- * La définition des notions clé de la gestion budgétaire de l'Etat
- * La construction budgétaire
- * L'exécution budgétaire infra-annuelle
- * L'exécution de la dépense en AE-CP
- * L'exécution des recettes non fiscales

III. Les différents types de contrôle

- * Le contrôle interne financier
- * Le contrôle externe

17h00 : Fin de la journée

MODULE 4

Le fonctionnement des régies dans la fonction publique

Durée : 1/2 jour

Date : Mercredi 17 avril 2024 (matin)

Contenu :

08h30 : Début du module 4

- I. Le cadre juridique réglementaire applicable à la régie
- II. La création d'une régie : l'acte constitutif de la régie
- III. La désignation du régisseur
- IV. Le fonctionnement de la régie de recettes et d'avances

12h00 : Déjeuner

MODULE 5

Les enjeux du contrôle interne comptable et financier

Durée : 1/2 jour

Date : Mercredi 17 avril 2024 (après-midi)

Contenu :

13h00 : Début du module 5

- I. Le rôle et les objectifs du contrôle interne
- II. La mise en œuvre du contrôle interne comptable et financier

- * Le management en amont et en aval
- * Les étapes préalables à la mise en œuvre
- * Le suivi de l'application des procédures

- III. Les autres domaines d'application du contrôle interne

- * Le contrôle interne budgétaire (CIB)
- * Le contrôle interne à l'aune de la nouvelle responsabilité des gestionnaires publics (RGP)

17h00 : Fin de la journée

MODULE 6

Les enjeux du contrôle de gestion

Durée : 1 jour

Date : Jeudi 18 avril 2024

Contenu :

08h30 : Début du module 6

I. Le cadre conceptuel du contrôle de gestion

- * Le rôle et l'utilité du contrôle de gestion
- * Les acteurs et actrices du contrôle de gestion
- * Le contrôle de gestion et la gestion de la performance

- * La place du contrôle de gestion dans le processus de production de l'information financière

II. La mise en œuvre d'un système de contrôle de gestion

- * La démarche de mise en place
- * Les outils du contrôle de gestion
- * Les conditions de réussite d'un système de contrôle de gestion

- * La dimension négociation et la gestion des conflits
- * Apprendre à mener efficacement les réunions de projet

III. Partage d'expérience et cas pratiques

17h00 : Fin de la journée

Module 7

La pratique de l'analyse financière

Durée : 1/2 jour

Date : Vendredi 19 avril 2024 (matin)

Contenu :

08h30 : Début du module 7

I. L'analyse financière rétrospective

- * L'analyse fonctionnelle du Bilan
- * L'analyse et l'interprétation des principaux équilibres financiers
- * Repérer les signes de dégradation

II. L'analyse financière prospective : Les impacts sur les indicateurs futurs

III. Cas pratiques – Résolutions de cas

12h00 : Déjeuner

13h 30 : Fin du séminaire

CONTACT

Renseignements complémentaires:

traore@ct-consultingformation.fr
06.64.82.11.65

OUTRE CE CURSUS, NOTRE CABINET RESTE À VOTRE ÉCOUTE POUR VOUS PROPOSER SON EXPERTISE ET SES COMPÉTENCES SUR TOUTE AUTRE ACTION



17, chemin d'En Téoulé
31530 Lévignac
06.64.82.11.65
traore@ct-consultingformation.fr
www.ct-consultingformation.fr